

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità

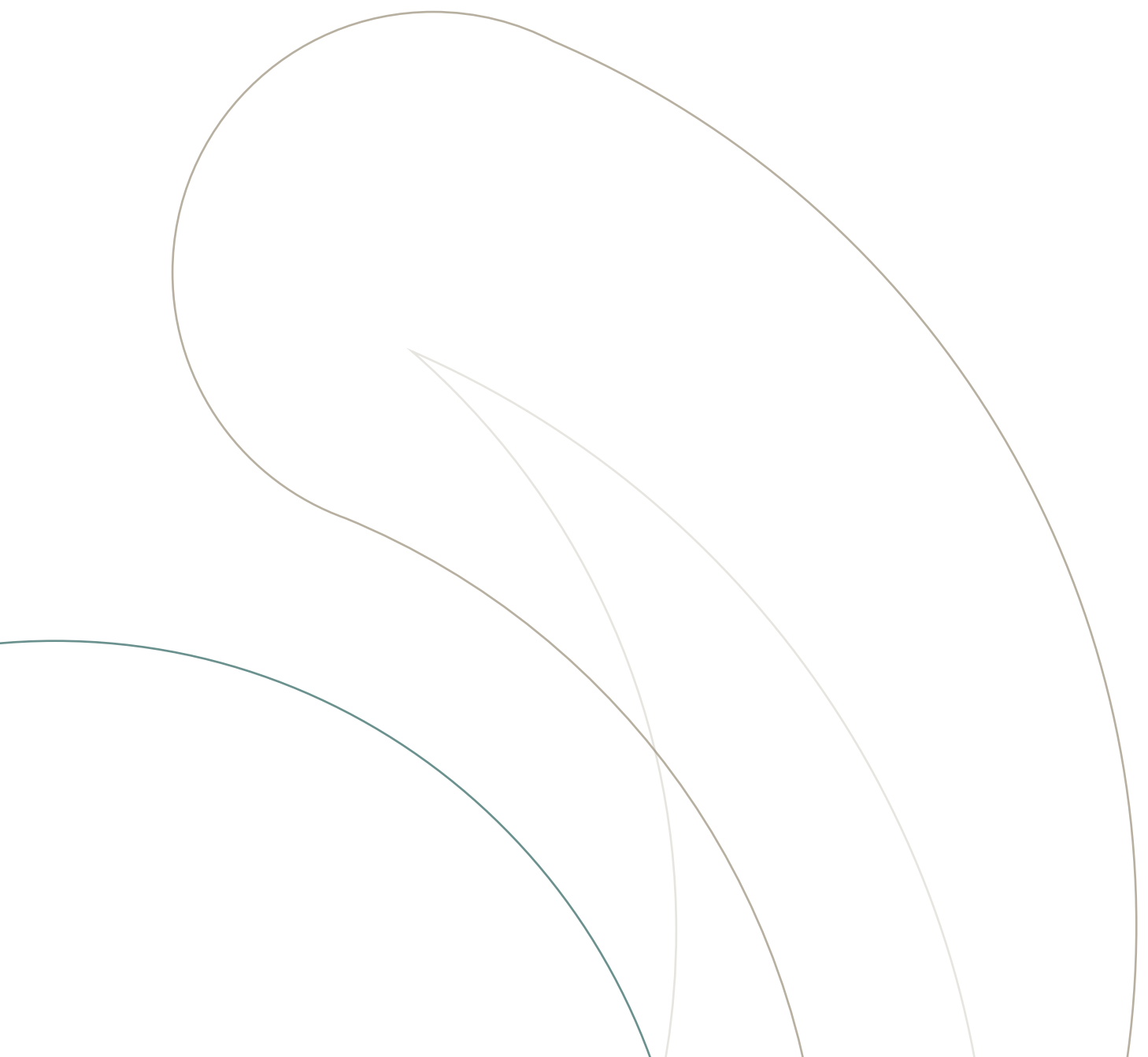


psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Rapport annuel 2022

Impressum

Editeur:
Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne
Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch
Mai 2023



Éditorial

***Printemps qui vient nous réchauffer
arroser les jardins, faire jaillir les fleurs
Printemps qui vient nous dire Je t'aime
Afin qu'on puisse tout recommencer
Elodie Santos, 2009***

Chères et chers membres,

Le printemps est là et avec lui arrive, à point nommé, le rapport annuel.

Il est toujours impressionnant de voir le travail de l'association condensé en quelques pages. Ce travail implique de nombreuses personnes: la direction, le CC, les comités de section, les membres des groupes de projet cantonaux, intercantonaux et nationaux. Mais le plus important, c'est vous toutes et tous qui, au quotidien, fournissez un travail de grande qualité et faites évoluer notre profession; prendre en charge des enfants, adolescent·e·s et adultes en tenant compte de leur environnement requiert en effet un travail de développement unique, adapté à chaque cas concret. À vous toutes et tous, j'adresse ici mes plus vifs remerciements!

L'année du jubilé a été l'occasion de revenir sur les accomplissements et de définir des objectifs pour la suite. Personnellement, je suis très heureuse que nous parvenions chaque fois, en tant qu'association nationale, à trouver au-delà des frontières linguistiques et des différentes réalités professionnelles des voies pour avancer ensemble. L'année dernière aussi, l'association a pu, en plus des affaires quotidiennes, se positionner et entrer en réseau dans les domaines de la formation, de la santé et du social. C'est avec grand plaisir que nous vous proposons un aperçu vivant de ce travail, qui nécessite souvent beaucoup de souffle, de persévérance et de patience. Nous serons heureux de vous présenter à l'AG les fruits de ce travail et d'en discuter avec vous.

Le poème d'Élodie Santos exprime bien l'importance de continuer d'avancer avec optimisme: comme dans la nature, le printemps nous apporte, à nous aussi, de nouvelles forces et l'énergie nécessaire pour donner de nouvelles impulsions et continuer à façonner l'association dans un échange vivant avec vous.

Avec mes meilleurs vœux,

A handwritten signature in dark ink, reading 'Judith Sägger Wyss'.

Judith Sägger Wyss, Présidente

Rapport annuel du comité central et du secrétariat général

Avec élan vers la seconde moitié du siècle!

Judith Sägesser Wyss, Simone Reichenau, Nicole Messner

En 2022, l'association fêtait ses 50 ans d'existence. Cet anniversaire a été l'occasion de jeter un regard en arrière sur des décennies riches en événements et de constater que l'association repose sur des fondations solides. Il est temps désormais de mettre les voiles pour s'acheminer vers la prochaine décennie. Pour être prête à relever les défis de politique professionnelle, l'association s'est focalisée, l'année dernière encore, sur les thèmes stratégiques prioritaires. Le CC s'est penché sur la question de savoir comment ces thèmes pouvaient être mis en œuvre avec les ressources disponibles et activés dans les différents canaux. Les objectifs généraux fixent le cadre des activités des différents organes de l'association.

L'association a fêté l'an dernier ses 50 ans d'existence. En 1972, une trentaine de thérapeutes en psychomotricité s'étaient regroupés pour fonder à Montbrilland, au Pavillon de l'École de Psychomotricité, l'association astp (Association suisse des thérapeutes en psychomotricité). L'AG anniversaire de 2022 s'est déroulée à cette occasion sur le lieu de naissance de l'association, à Genève. La veille, un programme cadre sur le thème de la psychomotricité dans le domaine de la petite enfance était organisé. L'association s'est fixé pour objectif que tous les cantons, si possible, disposent d'ici dix ans d'une offre financée dans le domaine de la petite enfance. Le canton de Genève est un ici précurseur: près d'un tiers des client.e.s sont des enfants d'âge préscolaire. Les personnes intéressées ont eu la possibilité de se faire une idée de l'activité des thérapeutes en psychomotricité dans les crèches. Le soir, différentes présentations et une table ronde sur le sujet étaient proposées à la HETS.

Outre les thèmes statutaires, l'AG s'est notamment concentrée sur les thèmes stratégiques prioritaires. Six axes de travail ont été définis par le comité central: Indications en thérapie psychomotrice, garantie & développement de la qualité, financement des offres, développement de nouvelles offres, gestion des thèmes de politique professionnelle, élargissement de la base de membres. Les thèmes ont été présentés dans une perspective d'avenir: Qu'aura atteint l'association dans 10 ans avec chacun des thèmes stratégiques définis? L'AG était accompagnée par le Duo Tamiero qui a fourni un merveilleux cadre à l'événement avec des séquences musicales, rythmiques et de mouvements. Elle s'est clôturée sur une chanson du jubilé composée par Tamiero, chantée ensemble:

Bewegen Denken - Percepire Sentire - Rencontrer et Bouger

Fünzig Jahre Psychomotorik - Déjà cinquante ans d'histoire, Psychomotorik

Réunis aujourd'hui, unissons nos voix, tourné.e.s vers l'avenir : Psicomotricità

À l'Assemblée générale, Karo Sammann s'est retirée du comité central en raison d'un nouvel engagement professionnel. Durant l'année associative 2022, les membres Marjorie Cardaci, Nadia Ferella Falda, Myrtha Häusler, Ursina Lachappelle et Anja Solenthaler étaient actives au comité aux côtés de la présidente Judith Sägesser.

Simone Reichenau et Nicole Messner ont continué de diriger le secrétariat central (SC) dans le cadre d'une codirection. Amanda Manse, qui a soutenu l'association pendant trois ans et demi dans le domaine administratif, a quitté l'association en raison d'un nouveau défi professionnel. Elle a été remplacée dans ses fonctions par Lara Wyttenbach, qui travaille pour l'association depuis avril 2022.

Au cours de l'année d'exercice écoulée, le comité central et le secrétariat se sont retrouvés pour deux réunions en ligne et deux réunions en présentiel, ainsi que pour une retraite d'un jour et demi. Lors de la retraite, le CC s'est penché de nouveau de manière approfondie sur les thèmes stratégiques décidés dans le cadre du processus stratégique. Un thème stratégique supplémentaire a été défini: «Visibilité/Relations publiques». Le CC s'est en outre consacré à la question de savoir comment ces thèmes pouvaient être mis en œuvre avec les ressources disponibles et activés dans les différents canaux.

Collaboration avec les sections et coopération avec les syndicats

Afin d'échanger avec les sections, deux conférences des sections (CS) ont été organisées en 2022. Les représentant·e·s des sections se sont retrouvés en avril à l'Hotel Kreuz de Berne, et une CS s'est tenue en ligne en septembre. L'implication des comités de section dans le processus stratégique a été un point important, puisque les thèmes stratégiques qui ont été définis doivent être traités par les comités de section en interaction avec le CC et le secrétariat.

Le comité central a approuvé pour l'année associative 2022 la poursuite de deux coopérations cantonales avec les syndicats: la coopération de la section zurichoise avec le SSP et la coopération de la section VD avec le syndicat SUD. Le comité central a également approuvé les propositions de 5 sections pour un financement partiel des doubles affiliations. Les coopérations et le financement partiel des doubles affiliations ont été approuvés par le CC également pour l'année associative en cours 2023. Une nouvelle évaluation est prévue en 2024.

Relations publiques

Les membres de l'association ainsi que certains organismes externes choisis ont reçu en septembre 2022 le Bulletin consacré au sujet clé «Objectifs et perspectives». Son éditorial revient sur les grands jalons de l'histoire de l'association et tente d'anticiper les évolutions futures. Sur la base des principes stratégiques et des objectifs généraux qui ont été définis, il esquisse pour finir une vision de la thérapie psychomotrice pour l'année 2032. Le Bulletin a réaffirmé à quel point les thérapeutes en psychomotricité ne s'engagent pas seulement pour leur clientèle, mais aussi pour l'association et la profession, à quel point ils et elles participent à l'évolution et contribuent à façonner l'image de la psychomotricité suisse.

Newsletter: les membres ont reçu cinq Newsletter contenant des informations actuelles sur l'association, des indications sur d'intéressantes publications, manifestations et formations continues, ainsi que des offres spéciales pour les membres de l'association.

Article publicitaire: à l'occasion de la Journée européenne de la psychomotricité EFP, le 19 septembre, l'association professionnelle a mis à disposition de ses membres, en guise de gadget, des blocs de post-it.

Révision du matériel d'information et du site web : Le matériel d'information et le site web, qui ont été créés en 2013 dans le cadre du processus d'identité de l'association, seront révisés. La priorité est donnée à la refonte du site web. Les informations doivent être réduites et la navigation doit être plus claire et adaptée au groupe cible. Le projet a démarré à l'automne 2022. De la part de l'association, le secrétariat général et Alexis Guillot participent au groupe de projet, ainsi que divers spécialistes externes (agence web, spécialiste en communication, graphiste).

Pénurie de personnel qualifié

La pénurie de thérapeutes en psychomotricité formés qui se dessine depuis quelques années continue de s'aggraver. Elle concerne surtout les cantons alémaniques et le Tessin. L'association s'est consacrée à cette question à différents niveaux. Elle a eu des échanges réguliers avec la HfH concernant la suppression du contingentement des places d'études, et les comités de section se sont engagés au niveau cantonal pour obtenir une augmentation des places de formation. En avril, l'association a publié, en s'appuyant sur un document du Deutschschweizer Logopäd*innenverbandes DLV, une prise de position qui présente des solutions à court, moyen et long terme pour faire face à la pénurie de personnel qualifié.

CDIP: Révision totale des Règlements de reconnaissance pour les professions pédago-thérapeutiques

La révision totale des actuels Règlements de reconnaissance pour les professions pédago-thérapeutiques par la CDIP (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique) a occupé l'association cette année encore. Simone Reichenau, du secrétariat central, représente l'association Psychomotricité Suisse dans le groupe de travail réunissant des représentant·e·s des cantons, des institutions de formation et des associations professionnelles. Celui-ci a préparé un projet de nouvelle réglementation qui a fait l'objet d'une vaste audition jusqu'en fin d'année.

L'association s'est elle aussi exprimée à nouveau sur des questions centrales dans le cadre de l'audition: La révision totale tient fondamentalement compte des évolutions des professions et du cadre des hautes écoles. Pour la psychomotricité, nous approuvons en particulier la définition actualisée, l'orientation plus marquée sur les compétences professionnelles dans les objectifs de formation, ainsi que les conditions

d'admission à la formation. Nous saluons le fait que l'Assemblée plénière de la CDIP ait décidé en octobre 2021 que la formation professionnalisante en thérapie psychomotrice puisse désormais être organisée aussi bien sous forme de filière de bachelor que de master. Nous regrettons cependant que l'occasion n'ait pas été saisie pour introduire une solution unique au niveau master pour toute la Suisse. Celle-ci aurait contribué à un libre accès à la profession qui fonctionne et aurait tenu compte des exigences accrues dans le champ professionnel ainsi que des compétences nécessaires à l'habilitation professionnelle pédo-pédagogique et médico-thérapeutique dans les domaines de l'éducation, de la santé et du social. Nous sommes par ailleurs favorables à ce que la psychomotricité et la logopédie soient désormais réglementées dans deux actes normatifs distincts. Il s'agit de deux professions indépendantes l'une de l'autre, et un règlement par profession rendra mieux compte de la spécificité des formations et de leur ancrage institutionnel. L'Assemblée plénière de la CDIP se prononcera sur les nouveaux règlements à la fin de l'année 2023.

Groupe de projet Financement de la psychomotricité par les caisses-maladie

La consolidation et, si possible, l'élargissement du financement de la thérapie psychomotrice par des assurances complémentaires est un thème central de l'association. Le groupe de projet a élaboré en collaboration avec Christine Theumann (Communication) une brochure réussie. Celle-ci a été envoyée à tous les assureurs et des entretiens individuels ont eu lieu. Il s'agit désormais de rester actifs, d'assurer un suivi régulier et de faire preuve de patience. Le groupe de projet a été transformé en un pool d'expert·e·s à la fin de l'année et se réunira vraisemblablement deux fois par an. Les deux indépendantes Aurélie Voegeli Afouda et Antonella Campbell pourront ainsi continuer à s'occuper du sujet et à transmettre directement les informations issues de la pratique.

Groupe de projet Troubles du spectre de l'autisme (TSA) et thérapie psychomotrice

Le groupe de projet se compose de Sihna Lindt (BS), Nadja Tschudin (ZG), Sandra Rossi (FL), Estelle Terradillos (FR) et Simone Reichenau (GS). Il a développé en collaboration avec la HfH la formation continue spécifique «Autisme et psychomotricité» qui s'est déroulée à l'automne 2022 et en janvier 2023. Le premier module a été réalisé en ligne et a rencontré un vif succès, avec 42 participant·e·s. Andreas Eckert et Matthias Huber ont fourni des informations essentielles sur le soutien et l'accompagnement des enfants et adolescent·e·s atteints d'autisme, ils ont donné un aperçu des manifestations de l'autisme, un aperçu du processus de diagnostic et des possibles instruments de dépistage, présenté les spécificités du soutien pédagogique et thérapeutique en présence d'autisme, ainsi que des indications pour le conseil et l'accompagnement des responsables légaux d'un enfant atteint d'autisme. Les modules 2 et 3, qui ont tous deux affiché complet, ont eu lieu sur place à la HfH. Sihna Lindt et Andreas Eckert ont présenté les deux domaines thématiques «Perception et planification de l'action» et «Compétences sociales et communicatives» avec beaucoup de clarté et en lien étroit avec la pratique. Le groupe de projet TSA se réunira de nouveau pour une évaluation de la formation continue. Ce groupe sera ensuite transformé en un pool d'expert·e·s. Un nouveau groupe de projet sera constitué pour la formation continue «Autisme et psychomotricité» en Suisse romande. La formation continue est planifiée pour la fin 2023/24.

Groupe de projet Psychomotricité dans le domaine de la petite enfance

Le groupe de projet réunit Barbara Müller-Sommer (BE), Lara Fabel (LU), Anita Heierle (ZH), Maja Joss (ZH), Bianca Schmidli (BE) et Simone Reichenau (GS). Il a pour mission d'élaborer une prise de position «Psychomotricité dans le domaine de la petite enfance». Lors de la Conférence des sections à l'automne, les comités de section ont discuté différentes variantes. Le CC a décidé sur ces fondements que la prise de position serait élaborée de manière modulaire, afin que les sections puissent chacune utiliser les contenus prioritaires et réalisables pour leur canton. Une première ébauche sera examinée à l'été par un groupe de réflexion et la prise de position définitive devrait être disponible d'ici fin 2023. L'association veut par ailleurs renforcer la mise en réseau entre les sections, et entre les sections et le CC/SG, sur le thème de la petite enfance.

Groupe de projet Critères pour l'octroi du financement de mesures pédo-pédagogiques en psychomotricité pour les enfants en période préscolaire

Ce groupe de projet est terminé. Le rapport a été approuvé par les cantons impliqués et par l'association et existe également en traduction allemande. Un extrait du rapport en allemand est disponible au secrétariat. Alliance Enfance a publié sur son site web une contribution à ce sujet.

Groupe de projet Formations Petite enfance

En préparation depuis l'automne 2021 par un groupe de travail intercantonal (responsables : Aymone Kaenzig et Samuel Beuchat), le cycle de formation Psychomotricité et Petite Enfance a débuté en septembre 2022 et se prolongera jusqu'en juin 2023. Il fait partie de la stratégie de l'association de développement professionnel de la psychomotricité dans le domaine de la petite enfance. Le cycle comprend six formations d'une durée allant d'une demi-journée à trois jours complets, données par 8 intervenantes, toutes psychomotriciennes, venues des cantons de Genève, Neuchâtel et Fribourg. Les formations ont eu lieu dans les villes de Genève, Carouge, Lausanne et Neuchâtel. Si dans les grandes lignes les thématiques de la formation ont été définies en collaboration entre le groupe de travail et les intervenantes, celles-ci ont bénéficié d'une grande autonomie dans la production des contenus en fonction de leur expertise et de leur sensibilité. Au total, soixante-cinq participant·e·s ont répondu présents, principalement venus de tous les cantons de Suisse romande, mais également quatre participant·e·s de Suisse allemande (Zürich, Berne et Nidwald) et deux participantes du Tessin. Selon un questionnaire, soumis à l'issue des formations, une majorité d'entre elles/eux ont participé à la formation dans le cadre de leur pratique actuelle avec des 0-4 ans et un tiers en vue de développer une pratique auprès d'enfants d'âge préscolaire. Environ 20% des participant·e·s ont pu faire financer les frais de formation par leur employeur (statistiques calculées à partir d'une palette de 32 réponses).

Globalement, le retour des participant·e·s vis-à-vis du contenu proposé et des intervenantes a été très positif. Le groupe de travail se réjouit du travail accompli et de l'occasion proposée autant aux intervenantes qu'aux participant·e·s pour développer la pratique de la psychomotricité dans le domaine de la petite enfance et favoriser les échanges entre les différents cantons.

Commission Fonds de recherche

La Commission Fonds de recherche s'est réunie deux fois et a décidé de soutenir financièrement le projet «Effectiveness of psychomotor therapy among children with and without DCD» de la Haute école pédagogique de Lucerne.

Collaboration avec les instituts de formation

L'association a continué d'entretenir, en 2022 également, des échanges réguliers et très constructifs avec les deux instituts de formation – Haute école intercantonale de pédagogie curative (HfH) de Zurich et Haute école de travail social (HETS) de Genève. La révision totale du Règlement de reconnaissance de la CDIP, notamment, a nécessité une intense collaboration.

La question du nombre de places d'étude en lien avec la pénurie de personnel qualifié et le développement de la filière de formation (master consécutif à partir de l'automne 2023 et nouvelle orientation du bachelor à partir de l'automne 2024) ont également été abordés en collaboration avec la HfH. Beatrice Bieri a présenté aux étudiant·e·s de la HfH en 5ème semestre la structure et les activités de l'association.

À la HETS, Simone Reichenau continue de représenter l'association au conseil consultatif du Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice (CERIP). Au printemps et à l'automne, elle a présenté l'association aux divers étudiant·e·s de M1 en collaboration avec Alexis Guillot (Section GE). L'association a de nouveau été présentée avec toutes les sections, en ligne cette fois, aux étudiant·e·s de M2, afin qu'ils puissent obtenir des informations spécifiques sur les différents cantons et poser des questions sur la réalité de la profession. Ce format a été très apprécié des étudiant·e·s.

Représentation au Forum européen de la psychomotricité (EFP)

Les délégué·e·s des quatorze pays européens représentés au Forum européen de la psychomotricité (EFP) se sont réunis du 23 au 25 septembre à Marbourg (D) pour l'Assemblée générale. Le but de cette association internationale est de renforcer la psychomotricité dans un cadre international, tant sur le plan du contenu que sur le plan politique. Différents pays, dont la Suisse, ont adressé cette année une lettre de soutien au Portugal, destinée à soutenir nos collègues portugais qui souhaitent un meilleur ancrage politique de la profession dans le pays. Le Congrès mondial qui se tiendra à Vérone en mai 2023 a également été un sujet important – il est sans doute unique d'avoir réussi à organiser un congrès en collaboration avec l'autre grande association internationale, l'OIPR (International Organisation of Psychomotricity and Relaxation). Il permettra d'avoir un aperçu de la psychomotricité dans de nombreux pays et continents.

L'Assemblée des délégué·e·s décide à chaque fois quels groupes de travail sont essentiels pour le développement de la psychomotricité en Europe. Tous les groupes de travail sont constitués pour une durée limitée.

La Suisse est actuellement représentée dans trois groupes de travail. Melanie Niederöst participe au groupe de travail «Science», qui se consacre à une enquête auprès des chercheurs/chercheuses et praticiens/praticiennes de la psychomotricité. Les résultats seront présentés au Congrès mondial de Vérone (4-7.5.2023). La Suisse est en outre représentée par Beatrice Bieri dans le groupe de travail «Échange de pratiques et méthodes psychomotrices des pays membres de l'EFPP». L'objectif de ce groupe est d'élaborer des cartes numériques et papier pour un échange des pratiques, méthodes et applications du domaine de la psychomotricité entre pays membres. Des cartes imprimées pour chaque pays seront également présentées au Congrès mondial. Malika Baioia Lehmann représente la Suisse dans le groupe de travail «Prévention». Ce groupe s'est fixé pour objectif d'élaborer un document qui présente les points de repère théoriques de la prévention dans les différents pays européens.

Finances

Les recettes générées par les cotisations des membres ont été légèrement supérieures au budget, en dépit des pertes sur débiteurs. Les recettes des formations continues ont été inférieures à ce qui avait été budgété, mais les coûts également, si bien que les formations ont pu être réalisées à coûts neutres. En raison du versement d'un bonus de fidélité ainsi que de dépenses plus importantes pour les jetons de présence et les honoraires des comités de section, les charges salariales ont été plus élevées que ce qui avait été prévu au budget. Les dépenses supplémentaires liées à l'AG du jubilé ont pu être couvertes par la réserve de projets pour les manifestations créées l'année précédente. Les frais de fonctionnement des sections ont été nettement inférieurs à ce qui avait été budgété, en revanche les dépenses pour les projets réalisés par les groupes de travail nationaux ont été plus élevées que prévu. Au final, il en résulte une perte de CHF 6'644.46. La fortune de l'association reste cependant conforme aux recommandations pour une association de cette taille et se situe dans la moyenne des dernières années.

Le budget 2023 prévoit un bénéfice de 100 francs suisses. Les budgets soumis par les sections ont été approuvés par le comité central lors de sa séance de novembre 2022 et sont pris en compte dans le budget global.

Année associative 2022

Bilan et comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIFS		PASSIFS	
Actifs circulants		Capitaux étrangers	
Caisse	59.20	Créditeurs	7'080.85
Dépôts bancaires	302'489.79	Réserve pour projet	24'500.00
Débiteurs	5'925.00	Fonds de recherche	2'000.00
Stocks	7'370.00	Passifs transitoires	10'088.00
Actifs transitoires	4'251.50		
Postes d'ajustement		Capitaux propres	
Mobilier	1.00	Capital de l'association	283'073.10
Système informatique	1.00		
Total Actifs	320'097.49	Total Passifs	326'741.95
Perte	6'644.46		
	326'741.95		326'741.95

Comptes annuels et Budget 2022 / Budget 2023

Poste de budget	Budget 2022 en CHF	Comptes 2022 en CHF	Budget 2023 en CHF
Recettes			
Recettes des sections	5'000.00		4'000.00
Recettes de la formation continue national	25'000.00	21'230.00	24'000.00
Cotisations membres actifs	358'000.00	358'920.00	360'000.00
Cotisations membres passifs	25'000.00	30'600.00	30'000.00
Cotisations étudiant(e)s	2'000.00	2'675.00	2'500.00
Pertes sur débiteurs		-5'039.26	
Total des recettes	415'000.00	408'385.74	420'500.00
Dépenses			
Dépenses de fonctionnement			
Secrétariat général	9'500.00	11'300.00	12'500.00
Comité central	3'500.00	3'160.85	3'000.00
Projets nationales, médiation	33'500.00	26'482.66	26'500.00
Projets des sections	33'000.00	28'212.15	35'000.00
Coopérations syndicales	16'000.00	14'680.00	14'500.00
Dépenses du personnel			
Charges salaires Secrétariat général	120'000.00	125'332.50	126'000.00
Charges salaires Comité central	10'000.00	10'050.00	10'000.00
Charges salaires sections	50'000.00	57'323.75	60'000.00
Charges salaires projets nationaux	4'000.00	5'195.00	4'000.00
Dépenses de cotisations sociales	19'200.00	20'599.80	19'200.00
Autres frais de personnel	4'100.00	2'718.35	3'800.00
Frais de location	9'900.00	10'184.50	10'200.00
Dépenses administratives			
Matériel de bureau, imprimées	2'800.00	1'006.55	1'500.00
Téléphone, informatique, frais du port	10'500.00	11'895.17	11'000.00
Cotisations	3'500.00	4'090.00	5'500.00
Consultation juridique	3'000.00	249.60	1'000.00
Assemblée générale	15'000.00	33'592.17	20'000.00
Réserve pour AG anniversaire		-15'000.00	
Organe de révision, consultations	4'000.00	4'388.80	4'000.00
Relations publiques			
Magazine imprimée	15'000.00	18'119.17	18'000.00
Matériel d'informations, gadgets	30'000.00	32'717.65	15'000.00
Site web, newsletter	5'000.00	2'000.00	15'000.00
Publications	2'000.00	2'130.25	
Foires	1'000.00	238.95	500.00
Médias (sociaux)	3'000.00		
Recherches scientifiques	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Amortissements	1'500.00	99.00	500.00
Frais bancaire	2'000.00	649.82	500.00
Revenu financier		-3.34	
Recettes et dépenses hors exploitation			
Recettes publicitaires	-2'000.00	-2'020.00	-2'000.00
Ventes articles	-5'000.00	-4'434.10	-5'000.00
Impôts	500.00	70.95	500.00
Total des dépenses	414'500.00	415'030.20	420'400.00
Total des recettes	415'000.00	408'385.74	420'500.00
Total des dépenses	414'500.00	415'030.20	420'400.00
Bénéfice/Perte	500.00	-6'644.46	100.00

Rapport annuel du service de médiation

Respect des obligations en matière d'éthique professionnelle

Marianne Abegglen, Catherine Koenig

Quatre demandes ont été reçues en Suisse alémanique l'an passé, principalement en provenance du canton de Zurich. Il semble qu'il y ait un manque de clarté en ce qui concerne l'emploi et les dispositions légales qui s'y rapportent. Le personnel enseignant est cantonal, les thérapeutes en psychomotricité sont bien souvent employés au niveau communal. Des questions ont été posées concernant la prime d'ancienneté, le décompte de salaire en cas de remplacement et la protection des données vis-à-vis de l'APEA (cf. Aide-mémoire Psychomotricité Suisse). Une concertation claire, des clarifications contractuelles et une information relative à la Loi cantonale sur le personnel seraient souhaitables. Les directions d'écoles devraient à vrai dire être au courant.

La pénurie de personnel qualifié se manifeste également dans le domaine de la psychomotricité – dans le canton de Berne notamment (à ma connaissance personnelle), cela devient de plus en plus problématique, et la question se pose de savoir comment préserver la qualité et la reconnaissance de notre profession. Le problème se pose également de savoir qui est responsable du diagnostic lorsque la personne employée n'a pas encore l'expertise requise.

Comme on peut le lire dans le compte-rendu ci-dessous, Catherine Koenig va quitter ses fonctions de médiatrice. Je la remercie de tout cœur pour les échanges enrichissants, intensifs, que nous avons eu pendant toutes ces années!

Pour la Suisse romande, le Service de médiation n'a été sollicité qu'une seule fois au cours de cette dernière année. Il s'agissait d'une demande émanant d'une psychomotricienne indépendante et concernait l'étendue de la protection des données lorsqu'il s'agit de recouvrer des sommes dues et non payées par le client.

Travailler pour le Service de médiation est vraiment intéressant et permet de découvrir la diversité de notre profession. Néanmoins, après plusieurs années d'activité, j'ai décidé de quitter cette fonction pour des raisons personnelles. J'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer de façon étroite avec ma collègue Marianne Abegglen, en charge de la Suisse allemande. Qu'elle en soit ici très chaleureusement remerciée. Le timing est parfait, j'ai la chance de pouvoir remettre le flambeau à Anne Bavaud, qui reprendra du service après une pause de 2 ans. Bon vent à elle !

Je profite d'ajouter qu'être deux pour une telle fonction est vraiment enrichissant et peut s'avérer être aussi très utile, voire indispensable, notamment dans le cas de figure où on connaît personnellement la personne qui demande un conseil.

Un grand merci à Regula Binkert qui informe tous les ans à la HfH sur les normes professionnelles, les obligations déontologiques et le Service de médiation de Psychomotricité Suisse.

Service de médiation

Le service de médiation est une prestation de l'association professionnelle Psychomotricité Suisse. Il a pour but de favoriser une collaboration optimale entre thérapeutes, parents et employeurs. Il contribue ainsi à garantir un haut niveau de qualité.

Contact

mediation@psychomotricite-suisse.ch

Ou veuillez utiliser le formulaire sur le site web :

<https://www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/service-de-mediation/demande-de-mediation>

Rapports annuels des sections

Les principales informations des sections en bref

Les pages suivantes résument brièvement les informations les plus importantes des sections. Les rapports annuels détaillés des sections sont disponibles sur le site internet, d'une part sur les pages des différentes sections, d'autre part sous :

<https://www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/assemblee-generale/ag-2023>

Nous remercions chaleureusement tous les comités de section pour le précieux travail de politique professionnelle réalisé au niveau cantonal et régional.

Section AG

Tanja Siebenhaar-Kindler, qui a pris un nouvel emploi et a en même temps changé de canton, a quitté le comité. Une nouvelle collaboratrice engagée a pu être trouvée en la personne d'Alexandra Dietiker. Nous avons été occupés en 2022 par la mise en œuvre du nouveau système salarial cantonal ARCUS. Dans la mesure où nous, les thérapeutes en psychomotricité, ne sommes pas directement employés par le canton, mais par les institutions de l'enseignement spécialisé, nous n'avons pas été directement mentionnés dans ce nouveau système salarial. Nous nous sommes engagés pour que les thérapeutes en psychomotricité des différentes institutions aient toutes et tous la même rémunération et une rémunération équivalente à celle des logopédistes. Selon nos informations (en janvier 2023), c'est désormais chose faite. Nous avons continué à entretenir l'échange et la collaboration avec le Forum Psychomotoriktherapie Aargau (un regroupement des directions d'équipes des institutions du canton d'Argovie qui proposent la TPM ambulatoire) et avons rencontré le groupe de réseau interdisciplinaire à Baden. Pour faire face à la pénurie de personnel qualifié, nous avons cherché à échanger avec le ask (Services de conseil pour la formation et la profession) et avons pris part à un salon du recrutement à Baden. Ce fut pour nous une année tout à fait passionnante et riche en événements.

Section AR

Les quatre thérapeutes de la section sont toutes au comité de section. La collaboration et la communication fonctionnent parfaitement. En 2022, de nombreuses questions structurelles ont été traitées. Un groupe de travail a développé une solution pour le nouveau mode de facturation des heures de thérapie. Pour aborder le thème de la petite enfance, un groupe de travail composé de thérapeutes en psychomotricité et de logopédistes a été constitué.

Section BE

Il n'y a pas eu de changement de personnes au comité. Six personnes de contact régionales servent de trait d'union et de vecteurs d'informations entre le comité de section de Berne et les groupes régionaux. Le poste de personne de contact pour la région de Berne est vacant. Les thèmes de politique professionnelle les plus importants ont été les suivants:

- La pénurie de personnel qualifié a été reconnue au niveau politique (augmentation des places d'étude)
- REVOS: négociations avec l'INC sur les questions ouvertes, informations sur les changements; nouveau contrat tarifaire avec la DSSI (domaine pré- et postscolaire)
- Prise de position OEJF (Ordonnance sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et aux famille/DSSI)
- Conception de T-shirts TPM (somme restante PaB)

Les points forts de l'année associative à venir seront notamment la réorganisation du comité (départ de Marianne Stettler), le suivi de la mise en œuvre REVOS dans les régions et le travail de relations publiques.

Section BL

Dans le canton BL, la Fondation ptz Baselland est le principal employeur de 18 thérapeutes. Un poste n'a pas pu être pourvu. Des thérapies, projets et diagnostics y sont proposés. Les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas tous membres de l'association professionnelle. La commune de Muttens a son propre centre de thérapie avec sa propre convention de prestations avec le canton BL. Des échanges réguliers ont lieu entre la direction du ptz Baselland et le comité de section.

Section BS

Nous avons fêté l'été dernier en petit comité «10 ans de thérapie en psychomotricité à l'école bâloise». Nous avons pu collaborer avec notre service spécialisé (Fachstelle Förderung & Integration) à un mandat de projet, dont l'objectif était de présenter des modifications conceptuelles pour le développement des deux domaines spécialisés TPM et logopédie. Le service spécialisé F&I a présenté ce rapport à la Direction de l'école primaire en décembre. Peut-être pourra-t-on lire dans le prochain rapport annuel si nos propositions d'amélioration ont été mises en œuvre, et si oui, lesquelles.

Section FR

Malgré un changement complet des membres du comité fin 2021 et la réduction de son effectif fin 2022, le comité de la section Fribourg a essayé de maintenir son engagement dans de nombreux projets et a cherché à se renouveler dans ses actions et ses propositions.

Il a assuré le suivi des projets politiques liés aux intérêts et aux services de la psychomotricité tel que le projet IPI (mise en place d'un centre pour l'accueil précoce des enfants atteint de TSA), la motion Moussa-Fattebert (renforcement du financement des structures d'accueil de la petite enfance afin de favoriser l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers) ou encore la motion Meyer-Loetscher - Michellod (demande de flexibilité de l'emplacement des prestations pédothérapeutiques de psychologie et de logopédie dans le milieu scolaire).

Le comité a pensé et démarré la mise en place de propositions visant à dynamiser et renforcer le réseau de lien entre les thérapeutes en psychomotricité du canton tel que l'organisation de rencontres avec les indépendant.e.s, de tables rondes ou encore d'intervisions expérientielles.

L'Assemblée Générale se tiendra le 17 juin 2023, nous espérons que les conférences organisées sauront soutenir l'intérêt de nos membres à nous rejoindre à cette occasion. Le comité espère renforcer son équipe, notamment en invitant les membres motivé.e.s à devenir personnes ressources ponctuellement afin de soutenir les projets en cours.

Section GE

Le travail du comité Genève s'est réparti entre plusieurs thématiques. D'une part, le travail de collaboration avec le Service de Pédagogie spécialisée se poursuit activement. D'autre part, le comité a participé cette année encore à la présentation de Psychomotricité Suisse aux étudiant.e.s master de la filière psychomotricité à la HETS. En outre, le comité actualise chaque année la liste des thérapeutes en psychomotricité indépendant.e.s ainsi que la liste des superviseurs/superviseuses.

La volonté d'offrir des temps de formation et de partage aux membres reste fort au comité, et plusieurs événements ont eu lieu cette année (un atelier d'exploration corporelle, un « Spring-Break » au printemps 2022 avec un temps « Mouvement, voix, paroles et gestes », un atelier de mouvement lors de la journée européenne de la psychomotricité). Un nouvel épisode de podcast a été enregistré. Il traite de deux projets de recherche menés par des psychomotriciennes autour de deux thématiques: les douleurs chroniques et le stress post-traumatique. Le comité a également pris part au développement de la formation Psychomotricité et Petite Enfance.

Le comité continue son travail de récolte de données avec son questionnaire de délai d'attente ainsi qu'avec la mise en place de « L'instant T », un rapide questionnaire à remplir par les thérapeutes indépendant.e.s également, pour recenser à un moment précis de l'année le nombre de places disponibles pour accueillir une nouvelle demande et recevoir un nouvel enfant en thérapie. Le comité se renouvelle en 2023 suite à plusieurs départs, nous pourrions ainsi poursuivre nos projets en cours et peut-être en développer de nouveaux.

Section GL

Elisabeth Gassner, présidente de la section GL durant de nombreuses années, a pris un nouvel emploi en dehors du canton à l'été 2022. À partir d'avril 2023, Eva Läubin reprendra la fonction d'interlocutrice cantonale.

Section GR

Nous avons fêté 50 ans de TPM dans le canton GR. Un événement réunissant d'ancien.ne.s thérapeutes et des thérapeutes en activité a été l'occasion de retracer l'histoire dans le canton, de rendre hommage au travail accompli et de célébrer le fait d'être ensemble. Dans un entretien, Ursula Sawatzki, thérapeute de la première heure, nous a offert un passionnant témoignage. La fête a rassemblé aussi bien de nouvelles recrues que des thérapeutes à la retraite depuis longtemps. Les membres de l'équipe du canton ont reçu en guise de remerciement de petits présents et des flyers. Pour la journée de la psychomotricité, nous avons publié un article dans la *Bündnerwoche* et sensibilisé un large public à notre travail. Deux étudiantes des GR ont consacré leur travail de bachelor à un projet de prévention qu'elles ont planifié et réalisé elles-mêmes dans un centre de transit des Grisons. Les membres ont pu se former à la musicothérapie et à la neuropsychologie.

Section JU

Nous sommes en lien avec une députée au Parlement, dans l'idée de défendre les besoins de prises en charge thérapeutiques pour les enfants au CMPEA (délai d'attente en augmentation), de préserver l'intervention précoce en PM au SEI (diminution des places) et de promouvoir la prévention (inexistante en PM).

Nous prévoyons de déposer une motion ou une question écrite au Parlement au printemps, selon ce qui sera le plus pertinent. Nous recherchons de nouveaux membres et réfléchissons à l'avenir de notre section. Le comité quittera ses fonctions à la fin de l'année et pour le moment, personne n'est prêt à reprendre le flambeau. Nous réfléchissons à de nouvelles possibilités de collaboration.

Section LU

Nos axes de travail de «Visibilité et réseautage de notre profession» ont été poursuivis dans l'objectif de continuer à développer la profession. Outre des visites dans certaines écoles cantonales de Lucerne, nous avons pu présenter une contribution dans le cadre du groupe de coordination cantonal Soutien précoce. Avec les groupes de projet «TPM à l'âge préscolaire» et «TPM au Kispil Luzern», nous nous consacrons à deux branches possibles du domaine actuel de la TPM. La collaboration avec l'association de logopédie s'est poursuivie elle aussi, et une manifestation commune a été planifiée. Cette manifestation doit également permettre d'attirer de nouveaux membres et de mettre en évidence les domaines d'activité de notre association au niveau cantonal.

Section NE

Après avoir interrompu ses activités pendant deux ans faute de trouver une relève, la section de Neuchâtel a de nouveau un comité. Sont actifs/actives au comité: Claire Le Bas Despeiss et Aline Schoch Prince en tant que coprésidentes, ainsi que Aymone Kaenzig et Samuel Beuchat.

Section NURO (NW, UR, OW)

Au printemps 2022, la section a organisé une soirée de vision à laquelle ont participé presque tous les thérapeutes en psychomotricité des trois cantons de Nidwald, Obwald et Uri. Le comité, composé de deux personnes, de la section NURO est resté inchangé.

Une nouvelle soirée d'échange ainsi qu'une formation continue pour les thérapeutes en psychomotricité des trois cantons sont prévues en 2023.

Section SG

Travailler ensemble n'est possible que si toutes les personnes concernées s'impliquent avec une dose de sens commun et d'engagement. Nous voulons créer de la proximité et mieux nous connecter.

Notre assemblée générale a eu lieu pour la première fois fin avril. Le cadre était nouveau lui aussi, avec une formation continue proposée juste avant l'assemblée. La pédagogue spécialisée en traumatologie Marianne Herzog a donné une conférence sur le «lieu sûr» et sur ce qui passe dans le cerveau en cas de stress.

Notre présence au Forum de St. Gall en novembre a suscité un très grand intérêt.

Certaines représentantes ont participé de l'automne 2021 au printemps 2022 à l'étude de la PH Bern *grafset*, financée par le Fonds national, qui cherche à déterminer comment soutenir de manière optimale le plus grand nombre possible d'enfants dans l'apprentissage d'une écriture courante et lisible.

Section SH

Il peut être difficile de pourvoir les postes après des départs. Que peuvent faire le canton de Schaffhouse, la HfH et l'association professionnelle pour que cette situation se détende à nouveau et s'améliore?

Où sont les limites de la thérapie psychomotrice? (ASS, ISR, UEMF...)

Section SO

Lors de l'événement de lancement le 26 janvier 2022, un nouveau comité a été élu pour la section de Soleure: Nadja Ulmann et Sari von Arx ont été élus à l'unanimité. Il a été décidé que les premières étapes de travail du comité de section seraient de recueillir la situation de politique professionnelle dans le canton de Soleure et d'établir des contacts avec d'autres associations.

Nadja Ulmann a quitté le comité en août 2022. Comme il n'a pas été possible de trouver une personne pour lui succéder ou d'autres soutiens pour le comité de section, Sari von Arx poursuivra le travail au comité de section sous une forme réduite.

En 2023, nos efforts viseront une collaboration plus étroite entre les thérapeutes en psychomotricité du canton.

Section SZ

Hubert Müller et Judith Mächler ont quitté leurs fonctions au comité de section. Une personne de contact pour l'association professionnelle a pu être trouvée en la personne de Patricia Kost. Les autres tâches ont été réparties entre les autres membres. Dans la section de Schwyz, la pénurie de personnel qualifié s'est fait sentir l'an dernier. Certains postes sont restés longtemps vacants ou occupés à de faibles pourcentages seulement. La psychomotricité est bien ancrée dans le canton de Schwyz, mais elle n'est pas gérée au

niveau cantonal, si bien que chaque centre de thérapie doit se battre avec ses propres questions de politique professionnelle.

Section TG

Le comité de section a dû se réorganiser à la suite de trois départs. Les trois femmes en fonction au comité sont soutenues par d'autres collaborateurs/collaboratrices dans le travail de mise en réseau avec d'importantes organisations professionnelles, l'association des communes scolaires de Thurgovie et le Service de l'enseignement obligatoire. La section a de nouveau participé à l'exposition ELBI à Weinfelden. En matière de formation continue, les membres de la section ont pu assister à une conférence sur le thème des Troubles du spectre de l'autisme.

Section TI

Un groupe de travail chargé des échanges et de la collaboration avec la Direction de l'éducation a exploité les données collectées dans le cadre d'une enquête sur les différentes situations de travail dans le canton du Tessin. L'objectif de l'analyse était d'obtenir un instantané du domaine spécialisé. En décembre a eu lieu une rencontre avec des représentant·e·s des cantons, d'une part pour donner un retour sur l'analyse, mais aussi pour discuter d'autres thèmes encore, comme la situation difficile dans les centres ambulatoires ou la reconnaissance des années de service pour les professionnel·le·s qui ne disposent pas d'un diplôme reconnu par la CDIP. Le comité élabore actuellement un dossier pour les thérapeutes en psychomotricité qui débutent leur travail dans le canton. Ottilia Crivelli, qui est en congé sabbatique, est remplacée au sein du comité par Laura Guzzoni.

Section VD

Le comité a continué son travail de défense de la profession tant sur le plan politique (DPPLS, députés) que sur le terrain professionnel: revalorisation salariale, amélioration des conditions de travail et d'accès aux prestations en psychomotricité, développement de nouveaux postes. La collaboration avec SUD est en place. Elle nous a demandé un certain ajustement car le domaine syndical n'est pas celui que nous connaissons, mais après une année, nous pensons avoir une meilleure connaissance et compréhension de ce monde. Nous pouvons être plus fermes dans nos intentions afin de cibler au mieux les problématiques et trouver les solutions adéquates pour y faire face.

Nous sommes contentes de la mise en place des groupes de travail qui nous permettent d'avoir de nouveaux échanges avec les membres. Même s'ils en sont encore à leurs premiers balbutiements, nous sommes confiantes avec ce projet qui pourra certainement amener un nouveau souffle aux domaines concernés.

Section ZG

L'équipe de thérapeutes de la section de Zoug s'engage à l'heure actuelle pour que la psychomotricité fasse à nouveau partie intégrante de la formation des futurs enseignant·e·s ordinaires et spécialisés dans le canton de Zoug. Anna Stahlberger et Verena Gehrig ont désormais partie du comité de section aux côtés de Regula Seeholzer. Dans le canton de Zoug aussi, il n'a pas été possible de pourvoir en 2022 tous les postes ou remplacements de thérapeutes en psychomotricité.

Section ZH

Enquête auprès des collaborateurs/collaboratrices: dans le cadre de la pénurie aiguë de personnel qualifié, une enquête est en cours d'élaboration, en collaboration avec le SSP. L'enquête s'adresse à l'ensemble des thérapeutes en psychomotricité du canton de Zurich et cherche à en savoir plus sur les besoins et les raisons des professionnel·le·s.

4^{ème} Assemblée de section cantonale: l'Assemblée de section a pu avoir lieu le 29.1.22 et s'est déroulée sans encombre en dépit de la situation de Coronavirus et du format en ligne. Anja Solenthaler a parlé du «Trouble circonscrit du développement des fonctions motrices» (UEMF) et Ariane Macchi et Barbara Hirsbrunner ont abordé le thème des «Objectifs de thérapie en psychomotricité».

Domaine précoce: Le groupe de projet compte d'ores et déjà 7 thérapeutes en psychomotricité, qui ont déjà échangé 2 fois en ligne. Les personnes intéressées sont toujours les bienvenues.

Perspective: l'Assemblée des membres se déroulera le 1.4.2023. Tandis que l'on discutera dans la matinée de questions de politique professionnelle dans le cadre d'une contribution du SSP, les participant·e·s pourront profiter l'après-midi d'un input pratique sur les trampolines «SWEM».

Le projet «ME Flex», lancé par le Service de l'enseignement obligatoire, prévoit une nouvelle répartition des moyens personnels et financiers dans les écoles zurichoises. Nous, au comité de Zurich, prenons part activement à ce projet et sommes curieux de voir comment il évoluera en 2023.

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch